

MEMENTO OPERATIONNEL DEPARTEMENTAL

Règles d'utilisation et cartographie d'implantation des caméras thermiques du SDIS 26

TOP.06

L'intensité du rayonnement infrarouge émis par la surface des matériaux et traduit en image par la caméra dépend bien sûr de la température de cette surface mais également de l'émissivité propre à chaque matériau, c'est à dire de sa capacité à émettre ses infrarouges.

Plus la surface est sombre et mate, plus l'émissivité est élevée et plus la mesure de la température est réaliste.

Plus la surface est claire et brillante, plus l'émissivité est faible et la mesure de la température aléatoire.

Émissivité

Illustration de la faible émissivité de l'acier inox : la température réelle de cette pince (restée au soleil) est objectivement indiquée par la température de l'adhésif noir mat que l'on a rajouté soit 47° et non 22°.



Le sapeur pompier doit simplement être conscient de cette notion qui va altérer voire falsifier ses mesures de température sans pour autant le priver des performances de sa caméra en matière de détection et de mesures comparatives.

Transparence

Les ondes infrarouges se reflètent sur les surfaces lisses ou brillantes qu'elles ne traversent jamais, même si elles sont transparentes à la lumière.

Quelques matières, comme le polyéthylène (sac poubelle) ou certains films transparents peuvent alors servir de "protection jetable" pour la caméra soumise à des projections polluantes ou acides.

Cette caractéristique des caméras thermiques doit rappeler à l'intervenant de ne jamais cesser d'utiliser ses yeux pour inspecter son environnement.



Distance de perception



La caméra thermique reste un outil pouvant aider le personnel en situation opérationnelle. Elle ne se substitue en aucun cas à l'expertise de son utilisateur.

Cartographie des Caméras Thermiques SDIS 26

NORD

- CIS CHATEAUNEUF DE GALAURE [FLIR K50]
- CIS LA CHAPELLE EN VERCORS [FLIR K50]
- CIS SAINT JEAN EN ROYANS [FLIR K2]
- CIS ROMANS SUR ISERE [FLIR K55]
- CIS SAINT RAMBERT D'ALBON [FLIR K55]
- CIS SAINT VALLIER [FLIR K50]

Engins spécifiques

- VT EDELD ROMANS [FLIR K2]
- SO SAINT UZE [FLIR K2]
- SO VALLEE DU ROUBION [FLIR K2]

CENTRE

- CIS DIE [FLIR K50]
- CIS LUC EN DIOIS [FLIR K2]
- CIS LUS LA CROIX HAUTE [FLIR K2]
- CIS SAINT MARCEL LES VALENCE [FLIR K55]
- CIS SAINT NAZaire LE DESERT [FLIR K2]
- CIS VALENCE [FLIR K55]
- CIS VALLEE DE LA DROME [FLIR K50]

SUD

- CIS BUIS LES BARONNIES [FLIR K2]
- CIS DIEULEFIT [FLIR K2]
- CIS MONTELIMAR [FLIR K55]
- CIS NYONS [FLIR K50]
- CIS PIERRELATTE [FLIR K55]
- CIS REMUZAT [FLIR K2]
- CIS SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAU [FLIR K2]
- CIS SEDERON [FLIR K2]
- CIS SUZE LA ROUSSE [FLIR K2]

